

## **Communiqué de presse**

Fribourg, le 11 juin 2014

### **Rapport de la CEP : Pont de la Poya**

Le parti démocrate-chrétien a pris connaissance du rapport de la commission d'enquête parlementaire « CEP Poya ». Il prend acte des considérations, de l'appréciation et de l'analyse de ladite commission, et retient que la majorité des problèmes trouvent leurs causes :

- Dans l'aspect temporel : pour obtenir les subventions fédérales de presque CHF 60'000'000, les travaux devaient obligatoirement débuter avant la fin 2008. Tout a été mis en œuvre pour accélérer le projet afin de respecter ce dead-line, impliquant que la demande de crédit initial a été fait sur la base d'un avant-projet et non d'un projet définitif, entraînant une sous-évaluation des coûts. La CEP relève qu'avec une meilleure optimisation des processus et des ressources, principalement humaines, en adéquation avec le projet, l'écart-coût aurait pu être réduit.
- Dans l'aspect organisationnel : la CEP relève qu'il n'y avait aucune organisation pour soutenir un tel projet jusqu'à mi- année 2008, ce qui a provoqué ces écarts. Un projet d'une telle envergure aurait dû enregistrer une affectation de personnel supplémentaire afin de le mener à terme. Cette déficience explique les lacunes connues par le développement de cette réalisation.
- Dans l'aspect informatif : le crédit final voté pour ce projet s'élève à CHF 148'000'000 alors que le coût effectif avoisinera CHF 211'000'000. La différence étant expliquée par le renchérissement. La CEP relève que le projet dans son ensemble a été marqué par une certaine opacité, même pour la demande de crédit additionnel voté par le Grand-Conseil en 2010. Autant que la CEP, nous regrettons ces manquements.

La CEP recommande :

- que les projets de cette envergure fassent l'objet d'une analyse plus affine, permettant une évaluation des coûts avec une variation de 10%.
- Nommer pour l'ensemble du processus un chef de projet et affecter le personnel nécessaire à sa réalisation
- Mieux déterminer les tâches
- D'assurer une stabilité au poste de directeur de la DAEC
- Mettre en place une structure organisationnelle permettant le suivi et la réalisation de ce type de projet.

Le parti démocrate-chrétien prend acte avec satisfaction de ce rapport et relève la qualité des analyses et la pertinence des solutions-recommandations proposées. Il tient à relever, cependant, que les points susmentionnés et décrits ci-dessus étaient déjà connus en 2012 et les mesures à appliquer déjà dénombrées. Tout en appréciant la qualité du rapport et du travail de la CEP, il en relativise son coût-utilité.

Pour tout renseignement supplémentaire :

Eric Menoud, Président : 079 192 42 86

Sarah Perruchoud, Secrétaire politique : 079 961 04 51

Parti démocrate-chrétien du canton de Fribourg  
rte de Beaumont 20 - Case postale, 1709 Fribourg  
T 026 424 47 30, F 026 424 47 33  
info@pdc-fr.ch [www.pdc-fr.ch](http://www.pdc-fr.ch)